

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 19 avril 2019

N° CS19-3134- 96

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE
SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2019**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours interne pour l'accès au corps des adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 2 postes.

CONDITIONS

Les candidats doivent, au 23 mai 2019, date de clôture des inscriptions :

1° être surveillants d'éducation titulaires et justifier de plus de deux ans d'ancienneté en cette qualité ;

ou

2° justifier de plus de 2 ans d'exercice des fonctions de surveillant auxiliaire et être titulaires du baccalauréat, du DAEU ou de tout autre diplôme équivalent ou supérieur.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Sous peine de non prise en compte, le dossier d'inscription doit être, au plus tard le **23 mai 2019 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

1° déposé au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, porte n° 2, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (section concours) les après-midi entre 12h15 et 16h

ou

2° transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

Candidat en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 23 MAI 2019 à 16H00

Myriam BEAUMONT
Directrice adjointe des ressources humaines
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie
en charge du pôle Fonction publique

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES
ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION
ET DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2019

CLOTURE DES INSCRIPTIONS
LE 23 MAI 2019 à 16 H 00

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :

1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – **B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex**,

ou

2° déposée à la section concours – **rez-de-chaussée - porte n° 2 - de l'Immeuble Jacques IEKAWÉ 18, avenue Paul Doumer, Nouméa.**

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

PIECES A FOURNIR

- pour les surveillants d'éducation titulaires : copie de l'arrêté de nomination,
- pour les surveillants auxiliaires : copie du diplôme exigé + photocopie d'une pièce d'identité + photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance + l'état des services rempli et signé par l'employeur,
- 2 enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- un curriculum vitae.

RENSEIGNEMENTS

<input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme Nom d'usage : Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : N° CAFAT : <u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue Commune : <u>Adresse postale :</u> B.P. :code postal : Tél. : Fax : E-Mail : Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)	<u>Activité professionnelle :</u> Employeur : Grade actuel : Depuis le : <u>Adresse du service :</u> B.P. :code postal : Tél : Mail : Position à la date de clôture des inscriptions : <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :
Centre d'examen souhaité : <input type="radio"/> Nouméa <input type="radio"/> Koné <input type="radio"/> Lifou	
Epreuve écrite facultative d'admission (1 seul choix possible) : Langue régionale mélanésienne : <input type="radio"/> drehu <input type="radio"/> Aijë <input type="radio"/> Païci <input type="radio"/> Nengone <input type="radio"/> aucune	
<input checked="" type="checkbox"/> Personne en situation de handicap <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours	<i>Signature du candidat</i>



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE

concours interne ouvert à compter du 29 juin 2019 - Adjoint d'Education – Education & Surveillance de NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

EPREUVES DU CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION

	Coefficient	Durées
I - Epreuves écrites d'admissibilité :		
1° Composition sur des questions d'éducation et de vie scolaire.	2	3H
2° Analyse d'une situation d'établissement scolaire de second degré, la recherche et la proposition de solutions.	3	3H
II- Epreuves orales d'admission :		
1° Présentation par le candidat d'un dossier relatif à une expérience vécue par lui en milieu scolaire suivie d'une discussion avec le jury.	1,5	30 mn Présentation : 15 mn Entretien : 15 mn
2° Entretien avec le jury sur une question d'éducation et de vie scolaire.	1,5	20 mn Prépa : 10 mn Entretien : 10 mn
III- Epreuve facultative d'admission :		
Une épreuve écrite de langue régionale mélanésienne niveau baccalauréat comportant la traduction sans dictionnaire d'un texte. Les candidats auront le choix entre l'une des langues admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré (à titre indicatif : ajië, drehu, nengone, païci).	Points > 10	1H

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.
Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 80.
Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.

**Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc
ou en vente à l'imprimerie administrative
(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)**

ADJOINT D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Catégorie B

Fonctions :

Sous l'autorité du chef d'établissement :

- organiser et animer la vie scolaire et la surveillance dans les internats provinciaux, dans les établissements d'enseignement du second degré, dans les établissements d'Etat et dans les centres relevant des établissements de formation professionnelle
- a) *Gestion des absences et administration :*
 - permanences au bureau de la vie scolaire ou de l'internat dont, notamment, contrôle des effectifs, des autorisations de sortie, de l'assiduité
- b) *Surveillance :*
 - surveillance et sécurité lors des mouvements d'élèves, dans les cours et autres lieux de détente et lors d'activités périscolaires hors de l'établissement d'exercice ou associé
 - responsabilité d'études prévues ou imprévues
 - surveillance à l'intérieur du réfectoire, surveillance des dortoirs
- c) *Education :*
 - contrôle et suivi du travail scolaire
 - participation aux actions transversales mises en place dans le cadre du projet d'établissement
- d) *Animation :*
 - implication dans l'animation par le biais, notamment, de la participation à des animations socioculturelles ou sportives, à des sorties pédagogiques ou éducatives



